caractère antiétatical. D'autre part, les progrès du socialisme firent apparaître, chez beaucoup de catholiques, la faiblesse du titre: « parti conservateur ». Il avait un air rétrograde et hostile aux idées démocratiques qui grandissaient dans la société.

Tout naturellement, le parti prit le nom qui lui convenait particulièrement et qui symbolisait toutes ses aspirations religieuses, sociales et patriotiques. « parti catholique ». C'est encore ce titre qu'il porte, bien qu'aujourd'hui, ses nombreuses subdivisions aient pris d'autres noms plus caractéristiques de leurs idées sociales, agricoles, flamandes, wallones, classes moyennes, etc.

Mais, l'acceptation par un parti politique du titre « catholique » avait l'inconvénient de prendre un nom qui appartenait à l'Eglise et qui, étant donné l'idéal religieux du parti catholique, risquait de la confondre avec l'Eglise elle-même. C'est ce que le parti libéral et le parti socialiste ne manquèrent pas de souligner en faisant endosser au clergé des fautes et des erreurs des politiciens catholiques, tandis qu'ils reprochaient à ceux-ci d'être les sujets d'une « puissance étrangère » et d'être « les fils d'une secte » avant d'être « des enfants de la patrie ».

C'est ce point de vue d'une importance capitale que le successeur du cardinal Mercier soulève dans sa lettre de Carême, et sur lequel nous reviendrons.

S...

JEUDI MATIN CONSEIL des MINISTRES

Paris, 4 mars. — Les ministre se réunirent jeudi matin, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

M. MARCEL REGNIER EST ARRIVÉ A ALGER

Alger, 4 mars. — Le *Timgad*, à bord duquel avait pris place M. Marcel Régnier, ministre de l'Intérieur, est arrivé dans le port lundi matin, à 10 heures.

LA DÉMISSION ET LA RECONSTITUTION DU CABINET HONGROIS

Budapest, 4 mars. — Après une courte délibération, le Conseil des ministres a décidé de donner sa démission.

Le président du Conseil, M. Goemboes, s'est rendu, quelques minutes après 11 heures, auprès du régent, en audience privée.

L'amiral Horthy a chargé le général Goemboes de constituer le nouveau Gouvernement.

Seuls trois ministères, d'ailleurs de premier rang, reçoivent de nouveaux titulaires. Ce sont : à l'Intérieur, M. Nicolas de Kozma, directeur de l'Agence télégraphique hongroise; au Commerce, M. Gesa Bornemissa ; aux Finances, M. Tihamer de Fabinyi, ancien ministre du Commerce.

Une artiste au couvent

Pour la troisième fois, en moins de deux années, voici qu'une jeune et belle artiste, déjà célèbre, renonce au monde pour consacrer sa vie à la religion. A la manière d'Yvonne Hautain et de Suzanne Delorme, Maryse Wendling vient d'entrer à Lyon, chez les Sœurs Missionnaires de Notre-Dame des Apôtres. Elle ne prêtera plus aux héroïnes du théâtre moderne son âme qu'elle vient d'offrir à Dieu.

Elle n'a plus qu'une seule ambition, partir au fond de l'Océanie, en mission au service des lépreux.

M. le Conservateur

Ah! oui, ce fut un beau remue-ménage dans la famille Taupinet quand on apprit la nouvelle! Evidemment, il n'y avait pas eu de flanquilles, à proprement parler, entre Lucie Taupinet et M. Gerlain, le brillant conservateur des hypothèques; c'était même son droit, son droit absolu, à ce fonctionnaire, d'accepter un changement de poste et de partir sans crier gare pour quelque autre sous-préfecture. Pourtant, depuis un an bientôt qu'il était reçu chez les Taupinet, qu'il y dînait deux fois par semaine, qu'il faisait une cour discrète à la jeune fille, tout le monde était tombé d'accord: ça ne pouvait finir que par un mariage!

Lucie, qui venait de coiffer Sainte-Catherine et ne voyait nul autre épouseur à l'horizon, en avait décidé ainsi. Mme Taupinet aussi. Même dans son zèle, elle avait cru bien faire d'écrire à un vieil oncle de Paris et à quelques cousins: « Notre chère enfant va bientôt se marier. Un parti superbe! Elle épouse le conservateur des hypothèques. » Enfin, le commandant Taupinet l'avait déclaré sur tous les tons. Et quand le commandant avait parlé, nul ne devait trouver à redire.

M. Taupinet n'avait jamais servi dans l'armée. Sa vie, toute quiète, s'était écoulée dans sa ville natale, le plus bourgeoisement du monde. Mais il montrait des allures si brusques, si autoritaires, il savait si bien distribuer les ordres, que ses amis, puis sa famille elle-même, tout le monde avait pris l'habitude de l'appeler « commandant ». Et lui, ne voyant dans ce mot aucune ironie, simplement un hommage rendu à la fermeté de son caractère, n'admettait plus qu'on l'appelât autrement.

On pense bien dans quel état il se mit quand il apprit la disparition de M. Gerlain. Le commandant jura, donna du poing sur les tables et déclara qu'il poursuivrait le fugitif pour lui passer son épée à travers le corps. Toute la maison en trembla. Seulement, comme il n'avait pas d'épée, comme il ne se souciait pas, en somme, de se mettre une méchante affaire sur les bras, il se garda bien d'exécuter son projet. Il se contenta de passer sa mauvaise humeur sur sa femme et sur sa fille.

— Que va devenir Lucie? soupira Mme Taupinet, un jour qu'elle se trouvait seule avec son mari.

— Lucie! répliqua le commandant sans sourciller. Puisque j'ai décidé qu'elle se marierait, elle se mariera.

— Mais avec qui?

— Avec n'importe qui. Il n'y a pas que M. Gerlain dans la sous-préfecture.

— La chose n'est pas si facile qu'elle en a l'air. Et puis j'ai écrit, tu t'en souviens, à notre oncle et à nos cousins, que Lucie était fiancée avec le conservateur des hypothèques. Si elle épouse le fruitier du coin, nous seront ridicules.

— Nous ne serons pas ridicules, je te le promets!

Et, pris d'une idée subite, le commandant conclut impérieusement:

— M. Gerlain sera remplacé par un autre fonctionnaire. Lucie épousera ce remplaçant. Ce sera encore le conservateur des hypothèques. Tu n'auras pas menti!

— Et s'il n'est pas célibataire?

— Il le sera.

Il n'y avait qu'à s'incliner. C'est ce que fit, comme d'habitude, la tremblante Mme Taupinet.

Huit jours passèrent remplis de silence anxieux et d'angoisse. Un soir, à l'heure du dîner, le commandant entra avec sur son visage, un sourire de satisfaction et, dans le regard, une lueur orgueilleuse.

— J'avais raison! s'écria-t-il aussitôt. J'ai toujours raison! Le nouveau conservateur vient d'arriver. J'ai fait sa connaissance tout à l'heure, au « Café du Commerce ». C'est un homme jeune, de belle allure, distingué, aimable, parlant bien. Il n'est pas marié! Je lui ai dit: « Votre prédécesseur avait l'habitude de venir, deux ou trois fois par semaine, dîner à la maison. A la bonne franquette, vous savez! Ma fille fait un peu de musique. Nous avions des soirées charmantes. Si le cœur vous en dit!... » Il a accepté. Il viendra demain.

Et, se tournant vers sa fille, roulant des yeux menaçants, le commandant ajouta:

— J'ai amorcé le poisson. A toi de le prendre! Si tu le laisses filer encore une fois, je te colle au couvent jusqu'à la fin de tes jours!

Le lendemain, à l'heure dite, M. Duroseau, le nouveau conservateur, se présenta chez les Taupinet. Il était bien tel que l'avait décrit le commandant. Aux yeux de la jeune fille, il parut mieux encore, tant elle redoutait de perdre, une seconde fois, la seule chance qu'elle avait de se marier. Le dîner fut d'une gaieté discrète, de bon aloi; la soirée des plus agréables. Lucie joua quelques pages de Beethoven. M. Duroseau consentit à susurrer deux chansons parisiennes, très à la mode, paraît-il. Dans un coin du salon, le commandant se frottait les mains et murmurait:

— Je le savais bien, parbleu! Ça va! Ça va!

M. Duroseau revint cinq ou six fois encore. Chaque fois il semblait se plaire davantage dans cette famille si accueillante. Les Taupinet, de leur côté, ne négligeaient rien pour séduire leur hôte. Mme Taupinet se surpassait en art culinaire. Lucie soignait sa toilette et travaillait son piano. Le commandant, lui-même, oubliait ses brusqueries coutumières et se faisait bénin, bénin.

Celui-ci, toutefois, avait hâte d'achever sa victoire. Un soir, ayant rencontré M. Duroseau, il l'entraîna au café et, après quelques considérations météorologiques, aborda la question qui lui tenait au cœur:

— Notre ville n'est pas bien gaie, dit-il, pour un garçon comme vous. Vous devriez vous marier. Evidemment, les beaux partis sont rares, ici. Pourtant, si vous me permettez cette confidence, je connais une jeune fille...

Mais M. Duroseau l'arrêta en souriant:

— Oh! vous savez, si je me marie, ce sera bien plus tard. Je ne suis ici que pour remplir l'intérim. Je rejoins mon nouveau poste dans quinze jours!

Le commandant devint pâle, puis rose, puis rouge, puis cramoisi. Il dut faire un effort pour ne pas laisser éclater sa colère. Enfin, après un long silence, il murmura doucement, humblement, presque suppliant:

— Dites-moi, vous connaissez peut-être le fonctionnaire qui va venir, à titre définitif, comme conservateur des hypothèques... Est-il jeune? Est-il comme il faut? Est-il marié?...

Roger Régis.

Un accord intervient entre l'Italie et l'Abyssinie

Londres, 4 mars. — Un rapport, reçu, lundi matin au ministère des Affaires étrangères, annonce qu'un accord est intervenu entre l'Italie et l'Abyssinie sur la création d'une zone neutre entre l'Ethiopie et la Somalie italienne.

Les détails de la délimitation et du régime de cette zone restent encore à fixer, mais le principe en est désormais acquis.

M. Eden accompagnera sir John Simon à Berlin

Londres, 4 mars. — On confirme dans les milieux officiels britanniques que M. Anthony Eden accompagnera Sir John Simon à Berlin. On insiste dans les mêmes milieux sur le fait que les pourparlers de Berlin auront un caractère purement consultatif et qu'il ne s'agit nullement de conclure un accord ou d'en arrêter dès maintenant les bases.

Le taux d'intérêt de la Caisse des dépôts est abaissé à 5 %

M. Flandin vient d'annoncer que le taux d'intérêt de la Caisse des dépôts était ramené à 5 %, après avoir successivement, depuis l'an dernier, été abaissé de 6.35 % à 6 %, puis à 5.35 %.

LES ELECTIONS MUNICIPALES ET L'OPINION DES CONTRIBUABLES

Dans tout le pays, on se demande lorsqu'une difficulté se présente ou qu'un problème important pour la Nation se pose : « Que pensent, que disent, qui vont faire les contribuables ? »

Sans doute au gré de certains, nous élevons un peu trop souvent la voix, mais les Pouvoirs publics qui affectaient jusqu'ici de nous ignorer, doivent désormais compter avec les « Syndicats des Payants. »

Les élections municipales, qui vont avoir lieu au mois de mai, ramènent l'attention publique sur la vie communale et sur les moyens de l'organiser.

A l'heure où les passions ne sont pas encore déchaînées et par conséquent, où le bon sens a des chances de prévaloir, il n'est pas inopportun de jeter un coup d'œil rapide sur la tâche économique qui incombe aux conseillers municipaux et aux maires.

La vie collective, c'est un fait, prend de plus en plus d'importance. Qu'il s'agisse du travail, des loisirs ; des conditions mêmes de la vie au foyer : logement, eau, éclairage, etc., nous avons de moins en moins notre liberté d'action et dépendons des services publics municipaux.

Il s'agit aussi de déterminer ce que les municipalités peuvent réaliser pour faire régner dans la commune : la sûreté, la tranquillité, l'harmonie, l'hygiène, le confort, l'agrément de la vie.

La question des œuvres communales doit donc être au premier plan des préoccupations et des programmes, à la veille des élections, compte tenu de la situation financière de la commune.

C'est un terrain sur lequel il est excellent de ramener l'électeur.

La solidarité qui fut :' forte dans la Cité antique s'atténue peu à peu dans la sécurité matérielle de la vie moderne.

La pratique des affaires communales tend à en rétablir la sensation et à en faire apprécier la valeur.

Elle fournit, d'autre part, une occasion de faire l'éducation civique du citoyen et d'accentuer chez lui le sens des réalités qui pondère le sens politique.

Au nombre des questions qu'il faudra résoudre incessamment, se trouve la réforme des « Finances municipales ».

Ce problème posé depuis plusieurs années, n'a guère changé d'aspect, malgré toutes les mesures fragmentaires qui ont été mises en œuvre.

A grands pas arrive, en effet, l'époque où les budgets municipaux ne pourront plus être équilibrés avec leurs ressources actuelles. Le chiffre des dépenses progresse d'année en année, de sorte qu'il ne sera bientôt plus possible de mettre en regard les recettes correspondantes, seulement fournies par ce que l'on appelle en termes de métier la « matière imposable » de la ville ou de la commune.

Les frais occasionnés par l'application des lois d'hygiène et d'assistance sociale incombent, pour la plus grosse part, à la commune et par ailleurs, ils s'élèvent constamment, par suite de la pénétration de plus en plus grande des principes de solidarité dans les masses contemporaines, qui font de la mairie, le foyer commun auquel toute la population a recours.

Or, l'établissement des budgets primitifs pour 1935, cache dans toutes les grandes villes, une augmentation fatale des impôts communaux qui s'appliquera... au lendemain des élections.

Le renouvellement des assemblées municipales pose encore le problème de l'extension ou du resserrement des pouvoirs des conseils communaux. La controverse est ouverte par un récent projet de loi de M. Régnier, ministre de l'Intérieur. Sans entrer dans les détails, nous sommes convaincus que le contrôle préventif auquel se tient encore actuellement la législation, ne produit aucun effet.

Il faudrait donner à la gestion municipale une souplesse adaptée aux besoins de la vie actuelle et d'autre part, éviter ou restreindre les abus que l'esprit de parti ou la passion font entraîner.

Si dans chaque Conseil municipal existait une minorité, les intérêts généraux seraient déjà sauvegardés, et cette présence empêcherait le favoritisme dans toutes ses formes et particulièrement dans l'attribution des bourses et subsides.

Les moyens d'action et de contrôle fixés par la loi pour la sauvegarde des contribuables sont, par ailleurs, complètement insuffisants et inefficaces.

Si les maires et les conseillers municipaux ont un rôle politique à jouer, il est regrettable qu'ils soient désignés en raison des opinions politiques qu'ils professent, et que le bulletin de vote s'adresse d'ordinaire à l'étiquette plutôt qu'à la compétence du candidat.

De notre rapide examen ressort, que les fonctions municipales nécessitent des hommes qualifiés par leur expérience et leurs qualités professionnelles.

La collaboration effective de gens de métiers, nous préoccupe davantage, que ce qu'ils pensent sur le plan philosophique, national et international.

Mais, nous leur demanderons par contre, comment ils comptent réaliser le plus économiquement possible, l'amélioration de la voirie, la facilité de la circulation, l'organisation de fêtes pour aider le petit commerce, en un mot, par une vie plus agréable, obtenir le redressement de la cité.

En dehors de toutes questions politiques, c'est ce principe de la collaboration de techniciens indépendants au sein des commissions municipales, que présentera à ses adhérents le Syndicat des contribuables de Roubaix, en leur demandant d'être des électeurs conscients de leur devoir et de leur responsabilité.

E. Deffontaine.

Quelques échos

Le nez du fils d'Omar

Un riche Oriental, El Haj Jalal Qdaraiah, vient de faire mesurer son nez pour la somme coquette de 2.000 livres sterling.

Ce descendant direct d'Omar-le-Grand possède, en effet, un odorat extraordinaire. Même enfant, au lieu d'examiner ses jouets neufs en les palpant et en les regardant, il les flairait tout d'abord et ne les acceptait que si leur odeur lui plaisait.

Sa grande occupation, actuellement, est de composer des parfums exquis: il travaille à une essence incomparable qu'il destine à la duchesse de Kent. Ceci pour son plaisir, car il n'a point besoin d'argent et son nez lui fait éprouver des satisfactions esthétiques analogues à celles que la musique donne au musicien et la couleur au peintre.

Cordes

— Mon fils est si bon musicien qu'il fait partie d'un quatuor à cordes.

— Bravo! C'est d'ailleurs chez vous une tradition de famille. Votre père, je crois, jouait aussi d'un instrument à cordes.

— Ah! Lequel?

— Il était sonneur de cloches...

Voyage princier

Les Parisiens auront bientôt l'occasion de revoir le prince Humbert de Piémont et la charmante princesse Marie-José de Belgique, sa femme... Les princes héritiers transalpins viendront, en effet, assister au vernissage de l'Exposition de l'art ancien italien, qui ouvrira prochainement la grande saison parisienne et réunira une collection unique d'environ deux cents œuvres des primitifs italiens...

Le prince de Piémont est déjà venu à Paris en 1918, au lendemain de l'armistice. Il accompagnait son père, reçu officiellement par le gouvernement français.

Il y a dix-sept ans de cela!... Alors, le prince, habillé en marin, était un adolescent imberbe... Aujourd'hui, il est père de famille, puisque, depuis l'été dernier, il est le père de la princesse Maria Pia...

La vengeance de l'éléphant

Un incident curieux vient de se dérouler. Il y a quelques jours dans un grand cirque de Londres : l'un des spectateurs, mauvais plaisantin, trouva astucieux d'enfoncer une épingle dans la trompe du jeune éléphant Cadix, vedette de la troupe, alors que celui-ci s'était approché un peu trop près de la barrière. L'éléphant, en artiste bien élevé, termina son numéro sans réaction apparente, mais, au moment de quitter la piste, il ceintura brusquement son agresseur avec sa trompe et le projeta violemment au milieu de l'arène.

Le plaisantin devra rester quelques jours à l'hôpital ; mais il ne l'aura pas volé.

Les difficultés du français

L'Anglais voulant commander un verre de bière à un garçon de café, traduit mot à mot :

— Célibataire, apportez-moi un reptile de cerveau !

Les animaux mélomanes

Il y a des animaux qui aiment la musique avec passion. Ce sont les pingouins et les phoques.

Un membre d'une exploration au Pôle Nord a conté à ce sujet l'anecdote suivante :

Un jour, sur une banquise où il se trouvait avec quelques amis, ils virent surgir de tous côtés une véritable armée de phoques et de pingouins qui se rangèrent autour d'eux en silence et écoutèrent avec ravissement. Lorsque le disque fut terminé, ils poussèrent des cris assourdissants. Il fallut leur jouer encore un air pour les satisfaire.

Tous les jours, à la même heure, ils revenaient à la même place. Lorsqu'il n'y avait personne, ils faisaient un vacarme infernal. Ils en saisissaient punitifs qu'ils aperçevaient l'appareil.

En colonne par quatre !

On a remarqué le chiffre de voix obtenu par M. Flandin à la Chambre: 444, il y a quelques jours.

Comptez-vous quatre! A droite par quatre! Colonne par quatre! En avant... Marche...

M. Flandin a mis la Chambre « au pas cadencé »!

* *

Mike. — Tu dis qu'il n'y a rien que tu aimes plus que le travail, et cependant, tu n'en trouves jamais.

Pat. — Tu sais bien que l'amour est aveugle, Mike!

Le « bon exemple » !

Dans un couloir de gare, deux petites barrières battent côte à côte, dont l'une porte l'inscription: « Passage interdit ». Un gardien de la paix se présente. Quel chemin croyez-vous que prendra ce défenseur des lois?

Vous ne vous trompez pas: sans hésiter, il enfile le sens interdit... Et tout à l'heure, l'excellent homme flanquera une « contredanse » au chauffeur qui l'aura imité dans son indiscipline et son défi au règlement!

Les serins n'ont pas cours

Une contribuable de la banlieue devait 40 francs à son percepteur. L'agent des contraintes, qui lui fit une visite, constata qu'elle possédait deux superbes serins frisés.

— C'est du luxe, cela, décréta-t-il. Vos serins, à eux seuls, valent plus que ce que vous devez aux contributions.

Et il partit, donnant trois jours pour le règlement de la dette.

La contribuable avait lu son journal. Elle savait que des paysans en détresse règlent parfois leurs dettes en nature. Aussi, dès le lendemain, arrivait-elle en larmes, sa cage de serins sur son cœur. Elle les déposait sur le bureau du percepteur. Quelle ne fut pas sa joie de voir refuser ce « don en nature »! Pris de pitié, le percepteur lui rendit ses chers serins et... lui accorda un long délai pour s'acquitter de sa dette. Cet acte de bonne volonté l'avait attendri.

Le coût des festivités anglaises

Pour réagir contre la crise, la Grande-Bretagne a donné un vif éclat au récent mariage du duc de Kent. La City Corporation prépare maintenant dans le même esprit de somptuosité, le « Jubilee Ball », du 22 mai prochain.

Il n'est pas besoin d'ailleurs que sévisse une crise économique pour que la City organise ses festivités avec prodigalité. Ainsi, dès 1867, la visite du Sultan de Turquie coûta 22.000 livres. Celles du Shah de Perse, en 1873, et du Tsar de Russie, en 1874, furent moins onéreuses : elles n'obtinrent que 14.000 livres et 19.000 livres. Mais pour le retour du prince de Galles, des Indes, en 1876, le chiffre fut aussi de 29.000 livres. Les jubilés de la reine Victoria en 1887 et 1897 furent en quelque sorte, à prix réduit : 6.000 livres et 8.500 livres. Par contre, la dépense fut de 34.000 livres pour le couronnement du roi Edouard, en 1902, et de 17.000 livres pour le couronnement du roi George en 1911.

Les derniers soldats anglais du contingent de la Sarre ont quitté Calais

Lundi à midi, les derniers soldats anglais ayant servi le service d'ordre dans la Sarre ont quitté Calais, regagnant l'Angleterre. Ils étaient commandés par le colonel Grieg, le capitaine Norton King et le sergent Cox.

A son départ, le paquebot « Côte-d'Argent », qui emmenait le dernier contingent anglais, a été salué par MM. le colonel Hage, commandant d'armes; Barthera, consul d'Angleterre à Calais; Sebastin, directeur de la Southern Railway.

Dernière Heure

L'INSURRECTION GRECQUE

L'un des navires rebelles a été attaqué par des avions

Athènes, 4 mars. — Les éditions spéciales des journaux disent que les avions gouvernementaux ont lancé des bombes sur le croiseur « Averof », qui a été atteint deux fois.

Les aviateurs auraient aperçu un incendie à bord.

Une nouvelle ligne aérienne Londres-Zurich, passant par Lille

Londres, 4 mars. — Un nouveau service aérien, qui mettra Zurich à trois heures et demie de Londres, sera inauguré le 1er avril. Sur la nouvelle ligne, qui sera exploitée par la Swissair, en collaboration avec les Imperial Airways et qui passera par Lille et Bale, les voyageurs seront transportés par des hôtels volants munis de dispositifs de pilotage automatique.

Pour protéger la main-d'œuvre française

Paris, 4 mars. — Le ministère des P.T.T. communique la note suivante :

« M. Georges Mandel vient de décider que dans les travaux exécutés pour le compte de l'administration des P.T.T., il emploierait exclusivement de la main-d'œuvre française. Il ne sera passé de commandes ou de marchés qu'avec les maisons ou entreprises qui s'y engageront par un article spécial du cahier des charges ».

L'avion « Edmond-Thieffry » à Archambault

Fort Archambault, 4 mars. — L'avion « Edmond-Thieffry » a atterri à Fort Archambault, terme de l'étape, à 15 h. 06.

Un médecin meurt électrocuté en radiographiant un malade

Podensac (Gironde), 4 mars. — Le docteur Aygueparse, appelé à soigner un malade souffrant d'une fracture consécutive à une chute, avait décidé de faire une radiographie. Mais à peine le courant était-il donné que le docteur est tombé à terre électrocuté, par suite d'un court-circuit.

La collision d'un train et d'un autobus, en Russie cause cinq tués

Moscou, 4 mars. — On mande de Novosibirsck, qu'une collision s'est produit entre un train de voyageurs et un autobus, près de la gare de Novosibirsk. Il y a eu cinq voyageurs tués ; cinq autres grièvement blessés.

La jeune femme blonde arrêtée à Brest était bien une espionne

Brest, 4 mars. — Il a été établi par des documents et des correspondances trouvés en possession de Mlle Oswald, que celle-ci appartenait bien au service d'espionnage d'un pays étranger ; mais elle déclare n'avoir transmis aucun renseignement concernant nos dernières unités de guerre.

Il a été également établi que son ami, lieutenant de vaisseau, ignorait complètement les agissements de son élégante compagne ; mais il a été tellement frappé par ces révélations et tellement déprimé, qu'il a dû être mis en observation à l'hôpital maritime.

Pour avoir menacé un huissier de son fusil, un cultivateur de Glisy est condamné à deux mois de prison avec sursis

Un cultivateur de Glisy (Somme), M. Benoit, 35 ans, ne pouvant payer ses fermages, reçut dernièrement la visite d'un huissier de Boves, M. Miannat, qu'accompagnait le garde champêtre de la commune. A leur vue, le cultivateur décrocha son fusil et en menaça l'huissier qui se retira.

L'incident a eu un écho au cours d'une réunion du parti agraire à Amiens, et le parquet a poursuivi d'office le cultivateur.

Il s'comparu hier après-midi, devant le tribunal correctionnel, qui l'a condamné à deux mois de prison avec sursis et 100 francs d'amende.

Une délégation de membres des Municipalités anglaises de la « côte ensoleillée » a visité la région

Il y a quatre jours une trentaine de membres des municipalités anglaises et des Syndicats d'initiative de la « Conqueror's Coast », la côte de Guillaume le Conquérant, dite encore la Côte Ensoleillée, traversaient le « channel » pour venir en France, à Paris, puis dans notre région.

Le but de ce voyage était de créer des liens entre les plages de Eastbourne, Hastings, Bexhill, Seaford, etc... et notre pays afin de favoriser un échange mutuel de communications touristiques.

Lundi, la délégation britannique visita Lille-Roubaix-Tourcoing, fut reçue à dîner à l'Hôtel Carlton et l'après-midi visita les cimetières du Pas-de-Calais.

Après une réception à l'Hôtel de Ville de Lille où M. Pavières, adjoint, leur souhaitait la bienvenue, nos hôtes anglais déjeunèrent au Carlton à une table où [illegible] prirent place entre les directeurs de la « Southern Railway » en France, MM. Dufour, inspecteur à la Compagnie du Nord ; Morron, vice-consul britannique ; Pavières, adjoint au maire ; Brodel, député ; J. Van Camelbeke, de l'Agence Frival-Sibon et les représentants des divers offices de voyage de la région.

Le déjeuner fut des plus cordiaux et, au dessert, des toasts en l'honneur de la République furent portés par M. Kings Stephens et à S. M. le Roi George V par M. Brodel. Puis, après M. Delepouille qui loua l'œuvre de développement des relations touristiques entre la France et l'Angleterre, M. Pavières rappela les raisons sentimentales et même économiques pour favoriser l'amitié des deux pays. Tour à tour enfin, les représentants britanniques de diverses villes de la « Conqueror's Coast » insistèrent l'hospitalité française.

Un piéton est grièvement blessé par une auto, à Calais

Dimanche, vers 21 h., un piéton, M. Victor Guthot, 62 ans, ancien maître de phare, demeurant rue de la Coutre-vivre à Calais, a été renversé, rue de Brunelles, par l'auto d'un industriel calaisien.

Le blessé, dont l'état est grave, a été transporté dans une clinique.

Nouvelles Sportives

CYCLISME

Les Six Jours d'Anvers

(De notre correspondant particulier)

Dix mille personnes assistaient, lundi, à la troisième soirée des Six Jours d'Anvers. Les coureurs, pourtant, se ménageaient tout au plus pendant les premières heures de la soirée, mais le public s'en contentait.

Des coureurs, c'est le belge Buyens qui est le plus brillant. Il dit d'ailleurs admirablement secondé par son coéquipier Lowcke.

Ramaertinck, qui a été très bon jusqu'ici, a été, lundi, victime d'une grave défaillance et l'équipe Chartier-Deneef a des hauts et des bas.

Les Français Broccardo-Guimbretière, surtout le dernier, se sont distingués et ils ont repris de nombreux tours. Quant aux Hollandais Pijnenburg-Wals, ils améliorent aussi leur classement et il est possible qu'ils prennent la tête d'ici peu.

Le classement était le suivant, lundi à 23 h. :

Chartier-Deneef, 206 points ; Pijnenburg-Wals, 121 pts ; Schoen-Lehmann, 50 pts ; Guerra-Van Nevele, 26 pts.

A un tour : Buyens-Lowcke, 79 pts ; Ramaertinck-Billiet, 40 pts ; Broccardo-Guimbretière, 20 pts ; Van Vlockoven-Van Buggenhout, 17 pts.

A deux tours : Smets-Martin, 21 pts ; Bonduel-Huys, 17 pts ; Verreyken-Haesendonck, 16 pts.

FOOTBALL-ASSOCIATION

La composition de l'équipe de France qui rencontrera l'Allemagne

Paris, 4 mars. — Le Comité de sélection de la Fédération française de football-association a formé, ce soir, l'équipe de France qui sera opposée le 17 mars à Paris, à l'équipe d'Allemagne.

Toutefois, cette équipe n'a pas encore reçu l'estampille officielle, les sélectionneurs se sont, en effet, réservé le droit de connaître l'état de santé de Thépot et de Courtois et, de plus, de voir une nouvelle fois à l'œuvre le joueur de Metz, Nuic, demain, à Paris, au cours du match des armées françaises et belge.

Voici comment le Comité de sélection a, en principe, désigné l'équipe:

But: Thépot (Red Star).

Arrières: droit, Vandooren (O. Lillois); gauche, Mattler (Sochaux).

Demis: droit, Gabrillargues (F. C. Sète); centre, Verriest (R. C. Roubaix); gauche, Delfour (Racing-Club de Paris).

Avants: extrême droit, Aston (Red Star) inter droit, Beck (F. C. Sète); centre, Courtois (F. C. Sochaux); inter gauche, Duhart (F. C. Sochaux); extrême gauche, Nuic (C. S. Metz).

LA LUTTE

Deglane bat Lon Hall

Paris, 4 mars. — Ce soir, au Palais des Sports, l'ex-champion du monde M. Deglane a battu le Californien Lon Hall.

HIPPISME

HIER, A ENGHIEN

Prix de Bordeaux (steeple, à vendre aux enchères, 6.000 fr., 3.600 m.) : 1er, Le Tres (S. Rochet), 8.50 et 6.00; 2e, Palma Christi (R. Bagniard), 6.50. — Pas couru : Amanal, Poseur.

Prix de la Gironde (haies, 10.000 fr., 3.200 mètres) : 1er, Timbre Poste (E. Mantelet), 14.50 et 6.00; 2e, Glitter (J. Mayte), 6.00. — Pas couru : A Priori, Archimède II, Kwasind, Silver Cup.

Prix de Libourne (haies, handicap, à vendre aux enchères, 8.000 fr., 3.800 m.) : 1er, Mahama (R. Galaurchi), 37.50 et 11.50; 2e, Bridoie (H. Camez), 10.50; 3e, Jongleur (R. Trémeau), 16.50. — Pas couru : Pâte de Mars, Borrée, B. Rose, Jean-Nénard, Dange de Vieq.

Prix Leutch (steeple, handicap, 20.000 fr., 2.500 m.) : 1er, La Louvière (H. Erbrard), 38.00 et 15.50; 2e, Chérisy (H. Camez), 12.50. — Pas couru : Phare, Ariel II, Le Brouaté, Egry.

Prix des Graves (steeple, 12.000 fr., 3.700 mètres) : 1er, Egry (M. Plaine), 20.00 et 11.50; 2e, Rose Croix (R. Galaurchi), 23.50. — Pas couru : Ariel II.

Prix du Médoc (haies, 8.000 fr., 2.800 m.) : 1er, Juneus (R. Galaurchi), 58.50 et 15.50; 2e, Timbale (R. Lourson), 11.50; 3e, Bassaleras (L. Niaudet), 10.50. — Pas couru : Le Titien III, Roi d'Ys, Cte d'Argent II.

Prix Roi Albert (attelé, 7.000 fr., 2.800 m.): 1er, Marceleur II (Vandenberg), 26.00 et 13.00; 2e, Hermine B (Bottoni), 8.50; 3e, Galant II (F. Devreese), 19.50. — Pas couru : Hamac, Isidore IV, Idylle, Incle d'Or, Jeu-Tu III, Gadypile, Genêt d'Or.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 4 mars.

Importations, nulles; Américain, hausse 5; Brésilien, hausse 6; Egyptien, hausse 3-8.

Mars	Nouv.-Orléans Préc.	Nouv.-Orléans Jour	New-York Préc.	New-York Jour
Disponible	12.08	12.36	12.40	12.38
Mars	12.37	12.37	12.34	12.36
Avril	—,—	—,—	12.30	12.32
Mai	12.46	12.38	12.40	12.39
Juin	—,—	—,—	12.40	12.40
Juillet	12.53	12.44	12.39	12.40
Août	—,—	—,—	12.39	12.40
Septembre	—,—	—,—	12.40	12.41
Octobre	12.47	12.39	12.47	12.38
Novembre	—,—	—,—	12.39	12.41
Décembre	12.54	12.45	12.35	12.44
Janvier	12.56	12.49	12.37	12.48
Février	—,—	—,—	—,—	—,—

Recettes : Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 5.000; aux ports du Pacifique, nulles.

Importations. — Pour la Grande-Bretagne, 5.000; France et Continent, 5.000; Japon et Chine, 3.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 71.38; sur Bruxelles, 280.80; Bec. hors banque, 0 5/16, 0 5/8; Prêts à court terme, 0 1/4.

New-York : Sur Paris, 6.62; Belg. Belgr., 4.77 1/2; sur Bruxelles, 26.82.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 2.06; A terme : Sur mars, 2.09; mai, 2.11; juillet, 2.17; septembre, 2.23; décembre, 2.32; janvier, 2.36. — Ventes, 3.000 tonnes.

MARCHE DE LA VILLETTE du 4 mars. — Amenés : 3.300 bœufs, 2.600 vaches, 470 taureaux, 1.261 veaux, 11.202 moutons, 2.040 porcs. — Bœufs : 1re qual. 3.20, 2e qual. 4.20, 3e qual. 3.40, extra 6.20. — Vaches : 1re qual. 3.20, 2e qual. 4.00, 3e qual. 2.10, extra 6.00. — Taureaux : 1re qual. 4.00, 2e qual. 3.00, 3e qual. 2.00, extra 4.40. — Veaux : 1re qual. 5.10, 2e qual. 7.70, 3e qual. 4.50, extra 10.20. — Moutons : 1re qual. 14.10, 2e qual. 10.80, 3e qual. 9.20, extra 18.20. — Porcs : 1re qual. 7.37, 2e qual. 6.52, 3e qual. 5.52, extra 8.52. — Propé : 5.30 à 5.70.

Revue du marché de New-York

New-York 4 mars. — [illegible]

[illegible]

[illegible]

[